

A tous ceux qui souffrent...

CT

GENDARMERIE

En préambule, le Major Général est venu expliquer son intervention sur le projet d'externalisation des CSAG (Centres de Soutien Automobile de la Gendarmerie). Une mission de l'IGA (Inspection Générale de l'Administration [du MININT]), à laquelle nous avons demandé à être associés, est en cours. Le Major Général a évoqué les problèmes de timing entre les auditions, les annonces et le dialogue social pour justifier l'absence de sollicitation des organisations syndicales sur le sujet. Le projet est maintenant sur les rails.

Ayant là l'occasion de s'exprimer, la **CFDT** Gendarmerie a longuement défendu la compétence, la disponibilité et l'investissement des personnels des CSAG et connaît parfaitement les effets négatifs à long termes des externalisations.

La **CFDT** Gendarmerie a profité de la présence du Major Général, pour remettre en cause les méthodes d'enquêtes administratives suite à Stop-discri qui se déroulent sans cadre formalisé. Les méthodes employées sont indignes et détruisent les personnels. Le Général Labbé, nouveau directeur de l'IGGN a reconnu des erreurs et a indiqué vouloir remettre de l'ordre sur ce sujet.

Lors de ce Comité technique la **CFDT** Gendarmerie a également indiqué son inquiétude suite à l'augmentation dramatique des suicides en Gendarmerie et le nombre croissant de signalement de Stop-discri.

La **CFDT** Gendarmerie, dans sa déclaration liminaire, a une nouvelle fois rappelé les problèmes de conditions de travail des personnels civils en Gendarmerie. Elle a d'ailleurs demandé une étude sur le moral des personnels.

Le président nous a indiqué qu'il allait demander une étude de cohorte (statut par statut) sur le sujet. Concernant la NBI, le dossier est en attente de validation au Guichet Unique du ministère du budget. Bien que le DRHMI fasse le maximum sur ce sujet, aucun engagement ne peut être pris pour une mise en paye de la NBI au 01 janvier 2019.

Un comité spécifique sur la création de la mission du numérique avec la participation des organisations syndicales va être mis en place.

A la question de la **CFDT** Gendarmerie il a été répondu qu'il n'y aurait pas de CIA complémentaire cette année, et ce pour des raisons budgétaires.

Concernant l'enveloppe des IHTS (indemnités pour heures travaillées supplémentaires). A la demande de la **CFDT**, le DPM indique que les Formations Administratives qui en auraient besoin peuvent demander une réallocation à la DGGN.



CT GENDARMERIE

Pour finir, malgré l'agacement de certains de nos camarades, plus pressés d'aller manger que de parler des vrais sujets, La **CFDT** Gendarmerie a :

- signalé les problèmes rencontrés par les OS et les RH pour l'organisation des élections pro ;
- demandé que soit enfin intégré dans Clepsydre la majoration en récupération des heures supplémentaires (cela fait 4 ans que nous le demandons !) ;
- demandé un point de situation sur le télétravail ;
- évoqué le sujet de l'attractivité en Gendarmerie.

Les Comité Techniques Gendarmerie ne sont intéressants que pour les vraies questions que posent les personnels civils. Et pourtant certains, rongés par la faim sans doute, sont encore sur le registre des soi-disant effets néfastes du PPCR et sur le recrutement d'Ouvriers de l'État,

*A la **CFDT** Gendarmerie nous sommes depuis longtemps tournés vers l'avenir et l'amélioration des conditions de travail, de la reconnaissance, de l'avancement et aussi des perspectives de carrières.*

Seul un dialogue franc et constructif, sans langue de bois, permet d'avancer.

Certes l'administration n'est pas toujours heureuse ou prête à nous écouter, mais faut-il pour autant se taire ?

Paris, le 12 octobre 2018

La **CFDT** Gendarmerie était représentée par Karine Wolck et Christophe Badolle.

La **CFDT est là pour porter votre voix et pour vous défendre !**

